

Etude comparative entre l'entreprise algérienne **NCA ROUIBA** et l'entreprise tunisienne **SFBT SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

**Comparative study between the Algerian company NCA ROUIBA and the Tunisian company SFBT SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

\*Fatima Zahra BOUKHEDIMI – EHEC d'Alger, Nawal AIT BAZIZ – EHEC d'Alger, \*\*\*Farouk BEKIOUA- EHEC d'Alger.

Reçu le:15/10/2020

Accepté le:01/11/2020

Publié le:30/12/2020

**Résumé :**

Cet article s'inscrit dans le courant de recherche portant sur l'impact de la communication comptable sur la performance des marchés financiers. Nous constatons dans celui-ci que peu de recherches se sont penchées sur l'offre d'information diffusée et plus particulièrement sur les effets que cette communication peut avoir sur la performance des marchés. Il s'agit donc ici d'analyser si une meilleure diffusion d'information peut diminuer les risques susceptibles, et ainsi savoir des autres effets de la divulgation de l'information financière de qualité sur la croissance économique et le développement financier dans un environnement caractérisé par l'instabilité.

L'objectif de cette étude est de montrer le rôle de la divulgation de l'information financière diffusée les rapports annuels des entreprises dans la performance financière, surtout que ces entreprises sont cotées dans des marchés financiers différents, à cette raison nous voulons constater une comparaison en matière du respect et de l'application des normes de divulgation de l'information financière de chaque entreprise **NCA ROUIBA** et l'entreprise tunisienne **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT** et ainsi leur contribution dans la performance financière.

**Mots clés :** Divulgation comptable, Normes internationales, Marché financier, Performance, entreprise algérienne et tunisienne

المخلص:

يندرج هذا المقال ضمن الأبحاث القائمة لدراسة أثر الإبلاغ المحاسبي على أداء الأسواق المالية، نجد هناك القليل من الأبحاث التي ركزت على توفير وطلب المعلومات المنشورة وبشكل خاص على الآثار أن هذا التواصل يمكن أن يكون على أداء السوق. ولذلك نود معرفة ما إذا كان نشر أفضل للمعلومات قد يقلل من مخاطر، ومعرفة الآثار الأخرى للإفصاح عن المعلومات المالية ذات جودة في النمو الاقتصادي والتنمية المالية. تهدف هذه الدراسة إلى إظهار دور الإفصاح عن المعلومات المالية المنشورة التقارير السنوية للشركات في الأداء المالي، لا سيما وأن هذه الشركات مدرجة في الأسواق المالية المختلفة، لماذا نريد أن نرى المقارنة من حيث تطبيق والامتثال لمعايير روية NCA شركة SFBT للشركة التونسية شركة تصنيع المشروبات تونس الإفصاح عن المعلومات المالية وبالتالي ومساهمتها في الأداء المالي.

**الكلمات الدالة:** الإفصاح المحاسبي، معايير الدولية، السوق المالية، الأداء، المؤسسة الجزائرية والتونسية

\* **Fatima Zahra BOUKHEDIMI**

## 1. Introduction:

Pour procéder à un financement à long terme, les agents économiques viennent à appeler le marché financier, et dans la plupart des pays qui ont se sont dotés d'un ensemble de normes comptables internationales servant à l'établissement des rapports financiers utiles par les utilisateurs internes ainsi qu'externe (nationaux et internationaux).

La demande accrue des moyens de financement externe ce qui a abouti à une modification de la structure de l'actionnariat et la séparation de la propriété comme conséquence de la croissance et la complexité de l'environnement des affaires. De plus en plus, cette demande de financement accrue a contribué au développement des marchés de capitaux afin de trouver les financements et faciliter les emprunts et les prêts, à court terme comme à long terme. Ainsi, les marchés financiers ont besoin d'informations claires, fiables et régulières pour allouer les capitaux de manière optimale. Le besoin d'informations comptable de la part des investisseurs actuels ou potentiels, des institutions de réglementation du marché financier, ainsi que de la part des analystes financiers a mis une pression constante sur les sociétés afin d'accroître la quantité d'informations comptables communiquées. En effet, les régulateurs financiers ont souligné l'importance de la transparence de l'information, notamment après les scandales d'Enron et de WorldCom, afin de retrouver la confiance des investisseurs et assurer le bon fonctionnement des marchés de capitaux.

A cet effet, nous avons soulevé la problématique suivante : **La divulgation comptable dans le marché financier algérien et tunisien conforme-t-elle aux normes comptables internationales ? Et est ce qu'elle contribue à la performance financière de l'entreprise algérienne NCA ROUIBA et l'entreprise tunisienne SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT?**

À partir de cette question principale, nous pouvons poser les questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les normes de la divulgation comptable dans les marchés financiers selon les organismes internationaux?
- les rapports annuels des entreprises algériennes ont – ils une similitude avec ceux des entreprises tunisiennes en termes de divulgation comptable ? Quel est le rôle du reporting financier dans le comportement des investisseurs étrangers ?

Afin de répondre à ces questions, notre papier de communication propose les hypothèses suivantes :

- Plus les entreprises communiquent leurs informations comptables (sur la situation de l'entreprise) plus les investisseurs font la confiance dans l'entreprises et plus les marché financiers sont performants.

-Grâce à la communication financière, les sociétés cotées deviennent de plus en plus visibles pour les investisseurs étrangers.

Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons suivi le plan de travail suivant :

1. Le cadre conceptuel du système comptable financier et le fonctionnement du marché financier;
2. Comparaison entre le marché financier algérien et tunisien ;
3. La performance des marchés financiers.
4. La divulgation comptable au niveau de l'entreprise algérienne **NCA ROUIBA** et l'entreprise tunisienne **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT** conformément aux normes internationales

## **1. Le cadre conceptuel du système comptable financier et le fonctionnement du marché financier;**

### **1.1.La présentation du cadre conceptuel de système comptable financier\_;**

Afin de faire progresser l'harmonisation des pratiques comptables. l'IASB a préconise de se concentrer sur les états financiers préparés pour donner une information fondamentale à la prise de décision économique.

A cet effet, un cadre de préparation et de présentation des états financiers dit « cadre conceptuel » a été approuvé et publié initialement par l'IASC en 1989 Puis adopté en 2001 par l'IASB. Il regroupe les principes fondamentaux.<sup>1</sup>

#### **1.1.1. L'objectif du cadre conceptuel**

Le cadre conceptuel définit les concepts qui sont à la base de la préparation et de la présentation des états financiers à l'usage des utilisateurs externes .L'objectif de ce cadre conceptuel est présenté dans les points suivants :

- Aider l'IASB à développer les futures normes comptables internationales et à réviser celles qui existent déjà ;
- Aider les préparateurs des états financiers à appliquer les IAS et IFRS et à traiter de sujets qui doivent encore faire l'objet d'une norme ;

- Aider les auditeurs à se faire une opinion sur la conformité des états financiers avec les normes comptables internationales ;
- Aider les utilisateurs des états financiers à interpréter l'information contenue dans les états financiers préparés en conformité avec les normes comptables internationales.<sup>2</sup>
- Fournir à ceux qui sont intéressés par les travaux de l'IASB une information sur son approche dans l'élaboration des normes IFRS.<sup>3</sup>

### **1.1.2. La nature des états financiers:**

L'entreprise présentant des états financiers est une entreprise pour laquelle il existe des utilisateurs qui s'appuient sur ces états financiers comme source principale d'information financière sur l'entreprise.

Les états financiers font donc partie du processus d'information financière et la responsabilité de la préparation et de la présentation repose sur la direction de l'entreprise.

L'IASB définit un jeu complet d'états financiers comprenant : un bilan, un compte de résultat, un tableau de variation des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie, et une annexe.

En outre, l'IASB encourage :

- la présentation d'un rapport de gestion décrivant et expliquant les principales caractéristiques de la performance financière et de la situation financière de l'entreprise que les principales incertitudes auxquelles elle est confrontée ;
- la présentation d'états supplémentaires comprenant, s'ils sont significatifs un rapport environnemental et des informations sur la valeur ajoutée.<sup>4</sup>

#### **1.1.2.1. Les objectifs et les destinataires des états financiers**

##### **- Les objectifs des états financiers**

L'objectif des états financiers à usage général est de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de l'entreprise qui sont utiles à un large éventail d'utilisateurs pour la prise de décisions économiques. Les états financiers montrent également les résultats de la gestion réalisés par la direction des ressources qui lui sont confiées. Pour remplir cet objectif, les états financiers fournissent des informations sur:<sup>5</sup>

- (a) les actifs;
- (b) les passifs;
- (c) les capitaux propres;
- (d) les produits et les charges, y compris les profits et les pertes;
- (e) les flux de trésorerie.

Ces informations, accompagnées des autres informations fournies dans les notes annexes aux états financiers, aident les utilisateurs à prévoir les flux de trésorerie futurs de l'entreprise, en particulier leur échéance et l'assurance de leur concrétisation en trésorerie et en équivalents de trésorerie.

Les informations fournies par les états financiers portent sur :<sup>6</sup>

- les informations sur la structure financière de l'entreprise sont, nécessaires pour étudier ses besoins d'emprunts futurs, sa capacité à emprunter et analyser la future réparation des bénéficiaires ;
- Les informations sur la liquidité : fait référence à la disponibilité de trésorerie dans un avenir proche après avoir pris en compte les engagements financiers sur la période ;
- Les informations sur la solvabilité : fait référence à la disponibilité de trésorerie au plus long terme pour satisfaire ses engagements financiers lorsqu'ils arriveront à échéance ;
- Les informations sur la performance permettent de prédire la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie grâce aux ressources existantes. Elles sont également utiles pour se projeter dans l'avenir, pour savoir comment l'entreprise sera à même d'employer des ressources supplémentaires ;
- les informations sur les variations de la situation financière : aider à évaluer ses activités d'investissement et de financement de l'exercice ainsi que la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie.

**- Les destinataires des états financiers**

Pour les destinataires des états financiers de l'entreprise sont des utilisateurs qui ont des relations avec l'activité de l'entreprise. Affectation des activités de l'entreprise sur la

Et les destinataires des états financiers sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau N° 1 : Les destinataires des états financiers**

<b>Les destinataires des états financiers</b>	<b>Besoins des destinataires des états financiers</b>
Les investisseurs	-Risque et rentabilité lié à l'investissement. - Capacité à payer les dividendes
Les membres des personnels	-Rentabilité, et stabilité de l'entreprise - Avantages et opportunités d'emploi
Prêteurs	-Règlement à échéance
Fournisseurs et autres	- Recouvrement à échéance

créanciers	
Clients	-Pérennité de l'entreprise
Les états et organismes publics	- Répartition des ressources
Publics	-Affectation des activités de l'entreprise sur la communauté

**Source :** *élaboré par nous même*

### - Les caractéristiques qualitatives de base des états financiers

Les caractéristiques qualitatives sont les attributs de l'information présentée dans les états financiers, et les quatre principales Sont :<sup>7</sup>

**a)- L'intelligibilité:** c'est la qualité de l'information fournie dans les états financiers et qu'elle doit être compréhensible immédiatement par les utilisateurs.

**b)- La pertinence:** l'information financière est pertinente lorsqu'elle influence sur les décisions économiques des utilisateurs des états financiers, et cette information aide les utilisateurs à évaluer des événements passés, présents ou futurs ou en confirmant ou corrigeant leurs évaluations passées.

➤ **Importance relative :** l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

**c)- La fiabilité:** l'information est fiable quand elle est exempte d'erreur et de biais significatifs et que les utilisateurs peuvent lui faire confiance pour présenter une image fidèle.

Pour être fiable, l'information financière doit être préparée et présentée dans le respect de ces critères:

L'image fidèle, la prééminence de la substance sur la forme, la neutralité, la prudence, l'exhaustivité et non compensation.

➤ **L'image fidèle :** pour être fiable, l'information doit présenter une image fidèle des transactions et autres événements qu'elle vise à présenter.

➤ **La prééminence de la substance sur la forme :** pour donner une image fidèle des transactions et autres événements, il est nécessaire que ceux-ci sont comptabilisés et présentés conformément à leur substance et à leur réalité économique et non pas seulement selon leur forme juridique.

➤ **La neutralité :** pour être fiable, l'information contenue dans les états financiers doit être neutre, c'est-à-dire sans parti pris.

- **La prudence :** la prudence est définie dans le cadre conceptuel comme « la prise en compte d'un certain degré de précaution dans l'exercice des jugements nécessaires pour préparer les estimations dans les conditions d'incertitude, pour faire en sorte que les actifs ou les produits ne soient pas surévalués et que les passifs ou les charges ne soient pas sous-évalués ».
- **L'exhaustivité :** Pour être fiable, l'information contenue dans les états financiers doit être exhaustive, autant que le permettent le souci de l'importance relative et celui du coût. Une omission peut rendre l'information fausse ou trompeuse et, en conséquence, non fiable et insuffisamment pertinente.<sup>8</sup>
- **La non compensation :** Les compensations entre éléments d'actifs et éléments de passif au bilan ou entre éléments de charges et éléments de produits dans le compte de résultat, ne sont pas autorisées sauf si cette compensation est imposée ou autorisée par règlement.

**d)- La comparabilité:** les utilisateurs doivent être en mesure de comparer les états financiers d'une entreprise dans le temps et les états financiers d'entreprises différentes afin d'évaluer et identifier les tendances de leurs situations financières.

**- Les contraintes à respecter pour que l'information soit pertinente et fiable**

Pour que l'information soit pertinente et fiable, on doit prendre en compte quatre éléments très importants lors de la publication de l'information selon l'IASB, et ces éléments sont comme suit :

**a)- Célérité :** l'information peut perdre sa pertinence si elle est fournie avec un retard indu. La direction peut avoir à trouver un équilibre entre les mérites relatifs d'une information prompte et ceux d'une information fiable. Pour atteindre l'équilibre entre pertinence et fiabilité, la considération dominante doit être de satisfaire au mieux les besoins des utilisateurs en matière de prises de décisions économiques.<sup>9</sup>

**b)- Rapport coût/avantage :** le rapport coût/avantage est une contrainte générale plutôt qu'une caractéristique qualitative. Les avantages obtenus de l'information doivent être supérieurs au coût qu'il a fallu consentir pour la produire.

**c)- Equilibre entre les caractéristiques qualitatives :** en pratique, la recherche d'un équilibre ou d'un arbitrage entre les caractéristiques qualitatives est souvent nécessaire. L'importance relative des

caractéristiques dans les divers cas est une affaire de jugement professionnel.

**d)-La présentation fidèle :** pour que les états financiers donnent une image fidèle et présentation fidèle l'information financières doivent être qualitatives et ont la bonne application de dispositions normatives comptables, et une bonne présentation, ainsi la présentation de l'information en milliers ou en millions dans les états financières rend plus compréhensibles.

### **La divulgation de l'information selon le système comptable financier**

La définition de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier, dans l'article 03 et son contenu définit la comptabilité financière « La comptabilité financière est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de base chiffrées, et présenter des états reflétant une image fidèle de la situation financière et patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité, à la fin de l'exercice. ». <sup>10</sup> Ainsi il comporte un cadre conceptuel de la comptabilité financière, des normes comptables et une nomenclature des comptes pour établir les états financiers.

Le nouveau système comptable financier est un ensemble des procédures et les textes réglementaires qu'ils s'organisent les opérations financières et comptables des entreprises soumis à l'application selon les règlements et les lois, et selon les normes comptables financières internationales harmonisées. <sup>11</sup>

A partir des précédentes définitions, on peut définir que la comptabilité financière est un système d'organisation de l'information financière à partir la passation des étapes de saisir, classer, et analyser des données par l'utilisation des méthodes adéquates pour leurs traitements, et l'objectif de obtenir à une image réelle et sincère sur la situation de l'entreprise.

**- La nomenclature des comptes du système comptables financier et les états financiers qu'il contient.**

#### **a). La nomenclature des comptes**

Le nouveau système comptable financier précise qu'il existe une nomenclature de compte obligatoire pour aider à l'adoption d'une information financière conforme aux normes internationales

La nomenclature des comptes se compose par sept classes de « 1 » à « 7 », Les opérations relatives au bilan sont réparties en cinq classes de comptes qualifiées de comptes de bilan. Le cadre comptable de ces comptes de bilan est le suivant :

-Classe 1 Comptes de capitaux ;

- Classe 2 Comptes d'immobilisations ;
- Classe 3 Comptes de stocks et en-cours ;
- Classe 4 Comptes de tiers ;
- Classe 5 Comptes financiers.

Et pour les opérations relatives au compte de résultat sont réparties en deux classes de comptes qualifiées de comptes de gestion. Le cadre comptable de ces comptes de gestion est le suivant :

- Classe 6 Comptes de charges ;
- Classe 7 Comptes de produits.

Les classes 0, 8 et 9 non utilisées au niveau du cadre comptable peuvent être utilisés

librement par les entités pour le suivi de leur comptabilité de gestion, de leurs engagements financiers hors bilan, ou d'éventuels comptes spéciaux qui n'auraient pas leur place dans les comptes de classes 1 à 7.<sup>12</sup>

#### **b). Les états financiers:**

Les états financiers des entités autres que les très petites entités comprennent :

- **Le bilan** : est caractérisé par deux colonnes principales l'une pour l'année précédente et l'autre pour l'année actuelle, contient les soldes des comptes et les éléments liés à l'évaluation de la situation financière de l'entreprise.

- **Le compte de résultat** : est un état où classés les charges et les produits réalisés par l'entreprise au cours de l'exercice soit par nature ou par fonction, et des soldes de l'année précédente, liés à l'évaluation de la performance de l'entreprise.

- **Le tableau des flux de trésorerie (méthode directe et indirecte)** : le tableau de flux de trésorerie a pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie.<sup>13</sup>

- **L'état de variation des capitaux propres** : l'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.<sup>14</sup>

- **L'annexe** : contient des informations nécessaires pour une meilleure compréhension des états financiers.

### **1.2. Le fonctionnement du marché financier;**

#### **1.2.1. Définition du marché financier :**

Avant de définir le marché financier il est important de passer par un éclaircissement de marché monétaire et le marché de crédit comme suite<sup>15</sup>.

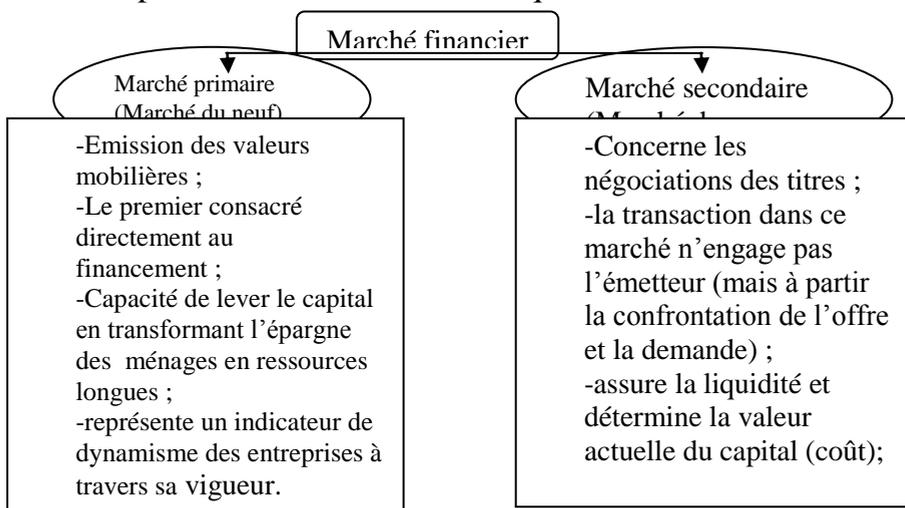
**Le marché monétaire** : dans ce marché, il y a échange de monnaies, de crédits et de liquidités d'aujourd'hui contre des liquidités futures. Ce sont essentiellement les institutions financières et l'État, qui interviennent sur ce marché afin de régulariser (ajuster) quotidiennement leur trésorerie par des prêts et des emprunts à très court terme.

**Le marché de crédit** : Sur ce marché, il y a échange de capitaux à court et à moyen termes. Une partie importante de la demande est satisfaite par des crédits bancaires.

- **Le marché financier** : au niveau de ce marché, ils se rencontrent l'offreurs et les demandeurs de capitaux à long terme. Ceux qui ont un besoin de financement, notamment les entreprises, peuvent trouver dans ce lieu les fonds nécessaires pour la réalisation de leurs activités et de leurs projets.

**Cyrille Hauteceur** définit le marché financier : « en théorie, les marchés financiers incluent l'ensemble des moyens par lesquels les instruments financiers sont échangés librement, que ce soit entre un prêteur (marché primaire) ou entre détenteur de ces titres (marché secondaire) »<sup>16</sup>

Le marché financier se compose en deux types de marchés primaire (et secondaire, chacun d'eux y a une spécificité propre, le schéma suivant nous montre bref comparaison ainsi le rôle de chaque marché.



**Source** : élaboré par nous même à la base d'une synthèse de la recherche de Meriem BENCHABANE, Etude comparative des marchés financiers maghrébins cas : Maroc, Algérie, Tunisie, mémoire de magister en sciences économiques, université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, Algérie, 2012,p-p 14-17.

### **1.2.2. La nécessité et les fonctions du marché financier :**

On peut présenter la nécessité d'un marché financier dans les points suivant :

- Investir les ressources financières dans des projets plus rentables ;
- Promouvoir le développement économique et en particulier le secteur privé;
- Améliorer l'information financière diffusée ;<sup>17</sup>
- Améliorer l'efficacité et la compétitivité du système financier ;<sup>18</sup>
- Mobiliser l'épargne et déconcentrer la propriété.<sup>19</sup>

### **1.2.3. Les conditions d'un bon fonctionnement du marché financier**

Le bon fonctionnement des marchés financiers exige une certaine articulation entre ces derniers et l'environnement externe (représenté par environnement politique, économique, etc) ainsi un lien avec le déroulement interne des marchés financiers (l'offre des titres, les intermédiaires, ...etc).<sup>20</sup>

- 1- **Environnement politique stable** : cet environnement favorise un climat de confiance entre les agents économiques, ce qui aide à la création et le développement du marché financier ;
- 2- **Environnement économique favorable** : l'environnement économique sert à a contribution considérable des entreprises privées dans le marché financier ;
- 3- **Politiques fiscales** : pour que les investisseurs acquièrent des titres dans le marché financier, Etat doit adopter des politiques fiscales incitant les investisseurs à s'engager en bourse.
- 4- **Environnement légal bien développé** : l'environnement juridique aide les entreprises à effectuer et réaliser leurs activités en favorisant une protection des droits des détenteurs des capitaux, ainsi qu'il assure la bonne organisation des missions des intermédiaires financiers.
- 5- **La présence d'intermédiaires financiers compétents** : leur présence est importante dans le marché financier vue leurs opérations d'achat et vente des titres, et surtout dans l'interprétation des informations divulguées auprès des entreprises cotées.
- 6- **Une demande et une offre suffisantes des actions** : le nombre considérable de la demande ainsi que l'offre constitue un facteur déterminant de développement du marché financier, d'un côté l'offre dépend au besoin des capitaux, ouverture du capital, ...etc. Mais pour la

demande s'explique par la capacité d'investissement et la participation financière des entreprises.

7- **Des normes comptables bien établies permettant la production d'une information financière de qualité** : la divulgation de l'information financière de qualité est un garant de bon fonctionnement du marché financier, car elle contribue dans le processus décisionnel de tous les utilisateurs des états financiers d'une entreprise.

8- **Des normes d'audit comptable bien élaborées** : l'auditeur dans son rapport permet de donner une garantie de la sincérité des informations financières diffusées en respectant les normes d'audit.

- ***Le rôle de l'information financière dans le fonctionnement du marché financier***

#### **- la communication financière :**

La communication financière concerne essentiellement les sociétés cotées. Il s'agit de la transmission par la société au marché (actionnaires, investisseurs potentiels, analystes, agences de notation) et plus généralement au grand public d'information financière la concernant. Elle est pour part imposée par la réglementation (publication de comptes en particulier) et pour autre réalisée sur une base volontaire (communiqués, présentation aux analystes, roadshows) dans le but de donner au marché une meilleure visibilité de la société et de ses projets<sup>21</sup>.

#### **Objectif de la communication financière :**

Les objectifs de la communication financière sont multiples et différent d'une entreprise à une autre. Selon le cadre conceptuel de l'IASC/IASB, l'objectif des états financiers à usage général « est de fournir une information sur la situation financière et l'évolution de la situation financière de l'entreprise, qui soit utile à une large gamme d'utilisateurs lorsqu'ils prennent leurs décisions économiques »<sup>22</sup>

elle améliore l'image des entreprises, renforce la confiance des actionnaires et accroît le vivier des actionnaires potentiels présents sur les marchés, De manière synthétique, la communication financière peut viser plusieurs objectifs<sup>23</sup> :

- réduire l'asymétrie d'information, diminuer le coût du capital et augmenter la

valeur de l'action (Barry et Brown, 1985 ; Botosan, 1997 ; Gajewski, 1999 ; etc.) ; MAHMOUDI, (S) : contribution à l'étude des déterminants de la qualité des informations comptables produites par les entreprises libyennes,

thèse pour obtenir le grade de docteur en sciences de gestion de l'université d'Auvergne, 2012, P

- prévenir les risques potentiels et aligner les prévisions des acteurs sur la valeur intrinsèque de l'entreprise (Linsley *et al.*, 2006 ; Beretta et Bozzolan, 2008 ; Cornett *et al.*, 2007 ; *etc.*) ;
- se mettre en conformité avec la réglementation en termes de publication, particulièrement lorsque l'entreprise est multi-cotée (Cooke, 1991 ; Hossain *et al.*, 1995 ; Hossain *et al.*, 1994 ; *etc.*) ;

En rendant plus transparente son action (en montrant son autodiscipline), le dirigeant permet aux créanciers et aux actionnaires d'évaluer le respect des contrats qui les lient à la société. Les coûts d'agence en seraient réduits (Jensen et Meckling, 1976 ; Kanagaretnam *et al.*, 2007 ; Kelton et Yang, 2007 ; *etc.*).

- **L'information financière :**

L'information financière est un facteur déterminant dans le fonctionnement et le développement du marché financier, la littérature nous a permis de tirer trois relations significatives qui effectuent l'information financière, et chaque variable relative à un mode d'influence.

**a) Information financière et asymétrie d'information :** le problème de l'asymétrie d'information apparaît à cause de la relation d'agence, entre les dirigeants et les actionnaires. Les dirigeants par le biais de gestion et compétence professionnelle ont l'accès à l'information, ce qui résulte la divergence d'intérêts entre les deux parties (agent et principal). Cette relation peut exister entre les investisseurs, la relation d'agence a été traitée dans la littérature comptable par comptable par Jensen et Meckling (1976)<sup>24</sup>. L'asymétrie d'information dans un marché financier est considérée comme étant un défi crucial, dont le déroulement des opérations, et surtout en ce qui concerne la réduction de l'incertitude

**b) Information financière et coût de capital :** Quand les entreprises diffusent des informations financières de qualité sur un marché financier, cela incite et facilite le traitement des opérations pour les investisseurs. Le marché financier dans ce cas est devenu plus liquide et le cout de capital des entreprises va diminuer Verracchia (2001).

Bien que les résultats empiriques montrent l'effet négatif et significatif entre la divulgation et le cout du capital (Botoson (1997)<sup>25</sup>, Eng et al. (2001)<sup>26</sup>, Eaton et al. (2007)<sup>27</sup>.

**c) Information financière et gouvernance d'entreprise :** Le système de gouvernance d'entreprise sert à assurer un bon fonctionnement de

l'entreprise en arrivant à ses différentes finalité, ce bon fonctionnement est assuré par un contrôle des différentes parties prenantes susceptibles d'influencer la stratégie d'une entreprise, la divulgation de l'information financière constitue l'un des principes de gouvernance ( la transparence), et l'information financière est considérée comme l'un des moyens indispensables à la bonne gouvernance des entreprises. Bushman et Smith (2001) <sup>28</sup> dans leur étude portant sur le lien entre l'information financière et la gouvernance des entreprises, ont mentionné la présence de trois voies au moins à travers lesquelles l'information financière peut contribuer à l'amélioration de la performance économique :

- Meilleure identification des projets rentables par les managers et les investisseurs ;
- Bonne gouvernance (Contrôle des actions des dirigeants et protections des investisseurs) ;
- Réduction de l'asymétrie d'information entre les investisseurs.

## **2. Comparaison entre le marché financier algérien et tunisien ;**

Depuis longtemps, les deux pays, l'Algérie et la Tunisie, ont entrepris des réformes visant à organiser et moderniser leurs marchés financiers, le tableau ci-dessous résume les points d'analyse comparative entre les marchés financiers des deux pays.

**Tableau N° 2: Comparaison entre les marchés financiers algérien et tunisien**

	<b>Marché financier algérien</b>	<b>Marché financier tunisien</b>
<b>Réformes</b>	Le SGVB a été lancé en 1999, l'autorité de régulation est la COSOB opérationnelle en 1996, et en 2002 création de dépositaire central dénommée « Algérie clearing »,	Deux réformes depuis sa création : l'une en 1988, dans le but de mettre en place un cadre juridique du marché financier. De deuxième en 1994 portant sur la réorganisation du marché financier
<b>Incidations fiscales</b>	-Les produits et les plus-values de cession des titres (actions, obligations, bons de trésor...) des entreprises cotées sont exonérés de l'IS et de IRG pendant une période de 5 ans. - les opérations portant sur des valeurs mobilières cotées ou négociées sur un marché organisé sont exemptées des droits d'enregistrement pour une période de 5 ans.	-Exonération des plus- values de cession d'actions et des dividendes - les provisions pour dépréciation des actions des entreprises cotées sont déductibles de l'impôt sur bénéfice.
<b>Ouverture aux capitaux étrangers</b>	-Aucun investisseur étranger n'est tenté de prendre part de la bourse d'Alger. -Le Règlement 2000-04 garantit le transfert des revenus (dividendes et intérêts) de portefeuille des investisseurs non-résidents.	-La bourse suscite un intérêt croissant pour les investisseurs étrangers, leur participation et comme suit : 26,27% (2006), 28% ( 2007), 24,74 ( 2008), 21,92 % (2009), 20,15 % ( 2010).
<b>Epargne</b>	L'épargne intérieure est assez importante,	Epargne brute connaît une évolution stationnaire dans le temps.
<b>Gestion collective</b>	Les OPCVM Née par les banques et les compagnies d'assurance.	Présence des OPCVM dynamiques.

**Source** : présenté par nous-mêmes

**3. La divulgation comptable au niveau de l'entreprise algérienne NCA ROUIBA et l'entreprise tunisienne SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT conformément aux normes internationales**

**3.1. Méthodologie de recherche:**

Nous allons nous concentrer sur les rapports annuels diffusés par la société algérienne NCA RUIBA et la société tunisienne SFBT. Le choix du rapport est justifié non pas parce qu'il est la seule source d'informations financières mais parce qu'il est la principale source fiable d'informations financières.

Nous allons établir un indice composé d'items. Cet indice représente une grille d'appréciation de la qualité des informations comptables diffusées dans un rapport annuel. Le contenu de la liste d'items traduit les besoins d'une large gamme d'utilisateurs d'informations comptables diffusées dans le rapport annuel. Ainsi pour mesurer l'impact de la communication financière sur la performance des marchés financiers nous utilisons le ratio cours sur bénéfice PER. Selon Foster (1986) et Ramcharran Ce ratio est fréquemment utilisé par les professionnels et les investisseurs pour évaluer la performance d'une firme ou d'un marché financier en général.

**3.2. Mesure de la divulgation financière dans le rapport annuel des deux sociétés NCA ROUIBA et SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT**

Pour mesurer le niveau de la divulgation de l'information comptable dans le rapport annuel des entreprises, les chercheurs ont utilisé la méthode de pondération des scores d'indice et la méthode de l'équipondération. Le premier chercheur est Cerf en 1961, il a choisi 31 items pondérés. Jusqu'à l'étude de **Cooke (1989)**, et dans presque toutes les études similaires, les valeurs accordées aux items sont pondérées en fonction de l'importance relative que les analystes financiers accordent à chaque item. C'est Cooke (1989) qui a utilisé pour la première fois un système de grille équipondérée dans le but d'évaluer la communication d'informations comptables des sociétés suédoises, vu le cout généré et la subjectivité de la première méthode.

Donc pour mesurer le niveau de la divulgation comptable dans les rapports annuel des entreprises choisies dans notre étude, nous avons établi d'abord une liste de 50 items recommandés par des obligations et des recommandations de diffusion nationale et internationale (institutions de normalisation internationale IASB et FASB, marché financier national, loi

de commerce, code de la fiscalité...), et des études antérieures. Puis, nous utilisons la méthode de l'équipondération c'est-à-dire une pondération dichotomique, en attribuant un 1 si l'information comptable est communiquée dans le rapport annuel, 0 sinon.

La formule de calcul de score total d'une entreprise est donnée comme suit :

$$STj = \sum_{i=1}^n Si$$

Dont :

$STj$ : le score total de l'entreprise j ;

$n$ : le nombre d'items dans l'indice ;

$Si$  : score de l'item i s'il est publié, dans le cas contraire 0.

**Tableau N°3 : Distribution des items concernant la divulgation**

Rubrique	Nombre d'items	Pourcentage %
I. Présentation de l'entreprise	8	16
II. éléments sur la situation économique de l'entreprise	15	30
III. éléments sur la situation financière de l'entreprise	16	32
IV. éléments sur les perspectives de développement et les prévisions de l'entreprise	4	8
V. Révérenciels, principes et méthodes comptables adoptés	5	10
VI. Information segmentées	2	4
Total	50	100

Source : établi par nous mêmes

**Tableau N°4 : Distribution des items concernant la divulgation de NCA Rouiba et SEBT**

Rubrique	NCA ROUIBA	SFBT
I. Présentation de l'entreprise	7	5
II. éléments sur la situation économique de l'entreprise	3	1

III. éléments sur la situation financière de l'entreprise	7	8
IV. éléments sur les perspectives de développement et les prévisions de l'entreprise	0	0
V. Révérenciels, principes et méthodes comptables adoptés	2	3
VI. Information segmentées	1	0
Total	20	18

**Source** : établi par nous mêmes

D'après la lecture de ce tableau, on remarque que l'entreprise NCA Rouiba diffuse avec un total de 20/ 50 plus d'information que l'entreprise SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT à 18/50.

### **3.3.Mesure de la performance des marchés financiers des deux entreprises NCA ROUIBA et SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT**

La performance d'un marché financier est mesurée par le ratio cours sur le bénéfice (PER). Le PER ou également coefficient de capitalisation est le rapport du cours sur le bénéfice par action. En exprimant le cours de l'action comme un multiple de bénéfice, ce ratio repose sur l'hypothèse que le cours d'une action mesure la capitalisation du bénéfice à un certain taux. Le PER peut être calculé pour une action, pour une société et pour un marché financier, selon les besoins des investisseurs et la nature de leurs projets. A titre d'exemple, si nous nous situons dans le cas d'un investisseur international qui retient le PER comme base pour l'évaluation de la performance des marchés financiers, cet acteur essaye, tout d'abord, de trouver l'information relative au PER des différents marchés pour décider la place boursière dans laquelle il serait avantageux d'investir. Ensuite, il choisit, après avoir analysé le PER des sociétés cotées, l'entité dans laquelle il va placer ses disponibilités.

Pour ce qui est de sa signification, le coefficient de capitalisation des bénéfices exprime la valeur des capitaux propres sur la base du nombre d'années des bénéfices achetés. A titre d'exemple, si le PER est égal à 5, cela signifie, en supposant que le bénéfice par action reste constant et en négligeant la question relative à l'actualisation, que l'investisseur doit attendre 5 ans pour récupérer son investissement. Dans notre cas, on calcule le PER de la société qui est mesuré par le rapport entre la capitalisation boursière et le bénéfice net, résumé dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N° 5: Calcul de PER de NCA ROUIBA ET LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT**

Entreprise	<i>NCA ROUIBA</i>	<i>SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT</i>
Ratio		
PER	13	11

**Source** : élaboré par nous-mêmes à la base des rapports annuels des deux entreprises en 2014

On remarque que le PER de l'entreprise NCA ROUIBA est plus que celui de SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE SFBT, ce que nous amène à conclure que les normes comptables internationales influencent positivement sur la qualité de l'information financière des entreprises en les exigeant à diffuser des informations faibles, pertinentes, comparables, et intelligibles, ce qui influence à son tour la performance de ces entreprises sur leur marché.

**Conclusion:**

L'adoption des normes comptables internationales auprès des entreprises sert à développer des marchés financiers émergents, ce que nous mène à déduire que ces standards ont permis d'améliorer la qualité de l'information financière communiquée par les sociétés particulièrement cotées, d'instaurer un climat de confiance permettant d'attirer des investisseurs potentiel. Les marchés financiers encouragent ces acteurs à effectuer davantage des transactions en réduisant le risque du capital et en assurant certaine certitude d'information.

L'application des IAS/IFRS dans les pays en développement à marché financier et militent en faveur de l'utilité et de la pertinence de ces normes pour l'amélioration de la performance économique et financière des entreprises cotées et par conséquent de ces pays.

Les marchés financiers algérien et tunisien restent en application des normes internationales, où les entreprises se trouvent obligées de communiquer un maximum d'information pour qu'elle soit de qualité. Dans notre étude, nous avons comparé entre l'indice de performance des deux entreprises l'une active dans le marché financier algérien représenté par NCA Rouiba et l'autre dans le marché financier tunisien SFBT, on a constaté que l'entreprise qui diffuse plus d'information de qualité en respectant les normes internationales est plus performante dans son marché que celle qui diffuse moins d'information dans leur rapport annuel.

**Bibliographie :**

**Ouvrages :**

- Belletante, B. (1992). *La Bourse : son fonctionnement et son rôle dans la vie économique*. Collection J. BERTIN ( E), GODOWSKI ( C), KHELASSI ( R) : Manuel Comptabilité et audit , BERTI Editions, Alger, 2013.
- Brémond,Hatier, Paris. Page 169.
- F.MATTART:” finances et développement une aproche historique » ; Ed Cujas, 1974 ;Ati A. et Zghdoudi Khemaâes .
- Hautecoeur p-c, marchés financiers et développement économique : une approche historique, regards croisé sur International financial reporting standards (IFRS), 2006,P.231'économie 2008/1,N 3,P.159-172.
- C.Maillet-Boudrier,A.Le Manh C.Maillet-Baudrier, A.Le Manh, Normes comptables internationales IAS/IFRS, édition Foucher, Paris,2006.
- Robert OBERT,Le nouveau cadre conceptuel de l'IASB, Revue Française de Comptabilité, N°439 Jaavier2011.
- Van Agtmeal, A.W.(1984).Emerging securities markets.Euromeney publications limited, london..

**Mémoires :**

- Boualem KHACEF, HADDOU Fatah, étude de la norme IAS1 ; présentation des états financiers, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de DESS comptabilité et finance, 2012.
- Hiba Imene ZIANI, L'impact des normes comptables internationales IAS/IFRS sur les banques en Algérie, thèse pour l'obtention du diplôme de magistère en science de gestion, Ecole Supérieur de commerce, Alger,2008/2009.
- LI Li : l'offre d'information volontaire par internet des entreprises françaises, thèse pour l'obtention du titre de docteur en sciences de gestion, Université Paris Est, mai 2011 .
- Meriem BENCHABANE, Etude comparative des marchés financiers maghrébins cas : Maroc, Algérie, Tunisie, mémoire de magister en sciences économiques, université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, Algérie, 2012.
- Karim MHEDHBI**,Analyse de l'Effet de l'Adoption des Normes Comptables Internationales sur le Développement et la Performance des Marchés Financiers Émergents, thèse de doctorat en sciences

comptables, l'Institut Supérieur de Comptabilité & d'Administration des Entreprises (ISCAE) de l'Université de la Manouba, Tunisie, 2010.

### **Articles scientifiques :**

- Achour KETTOUCHE, revue des économies nord Africaines, revue scientifique, périodique, spécialisée, approuvée N°6, université Hassiba Ben Bouali ,Chlef, Algérie, 2009.
- Botoson, C. A. (1997). Disclosure level and the cost of equity capital. *The Accounting Review*, 72 (3),.
- Bushman, R. M. et Smith, A. J. (2001). Financial accounting information and corporate governance. *Journal of Accounting and Economics*, 32.
- Eaton, T. V., Nofsinger, J. R. et Weaver, D. G. (2007). Disclosure and the cost of equity in international crosslisting. *Review of Quantitative Finance and Accounting*, 29,.
- Eng, L. L., Hong, K. F. et Ho, Y. K. (2001). The relation between financial statements disclosures and the cost of equity capital of Singapore firms. *Accounting Research Journal*, 14 (1).
- Jensen, M. C. et Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: managerial behaviour, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3.

### **Journaux officiels :**

- Art 03, Loi n° 07-11 du 15 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 25 novembre 2007 portant système comptable financier , Journal Officiel de la République Algérienne N° 74 .
- Journal officiel de l'Union Européenne, règlement (ce) no 1126/2008 de la commission du 3 novembre 2008.
- Journal Officiel de la République Algérienne n° 19 relatif au système comptable financier, 25 mars 2009, p.40.

### **Rapports annuels :**

- Rapport annuel de NCA ROUIBA 2014.
- Rapport annuel SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT 2014

### **Annexe :**

Code	Item
I	<b>Présentation de l'entreprise</b>
1	Noms et adresse et lieu où l'entreprise est enregistrée
2	Forme juridique de l'entreprise
3	Description générale des activités offertes par l'entreprise
4	Principaux sites d'exploitation de l'entreprise
5	Présentation des informations sur les filiales

6	Présentation des principaux actionnaires de l'entreprise (pourcentage du capital ou droit de vote détenu)
7	Présentation des performances boursières (évolution du cours de l'action (moyenne, cours extrêmes) ou capitalisation boursière)
8	Données chiffrées concernant l'historique de l'entreprise
<b>II</b>	<b>Éléments sur la situation économique du groupe</b>
9	Explications sur la position compétitive de l'entreprise sur le marché.
10	Présentation du chiffre d'affaires
11	Identification des principaux concurrents
12	Présentation des savoir-faire et des frais de recherche et de développement de l'entreprise
13	Description des axes de recherche et de développement de l'entreprise
14	Informations sur les facteurs économiques, sociaux ou politiques ayant influencé la performance.
15	Description de la politique financière de l'entreprise au cours des derniers exercices
16	Discussion sur les voies de financement de l'activité privilégiées dans le futur
17	Information sur les effectifs et leur évolution pendant l'année
18	Informations relatives aux noms et responsabilité des principaux dirigeants
19	Information sur les relations sociales
20	Participation de l'entreprise dans l'insertion et l'emploi des jeunes, des femmes et des handicapés là où elle implante ses activités
21	Informations relatives aux avantages du personnel
22	Présentation des actions pour la protection de l'environnement et de leurs impacts, maîtrise de l'énergie
23	Tableaux des objectifs environnementaux
<b>III</b>	<b>Éléments sur la situation financière de l'entreprise</b>
24	Présentation détaillée de la composition et des mouvements des actifs immobilisés
25	Informations relatives aux investissements financiers en titres de participation réalisés au cours de l'exercice
26	Informations relatives aux investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice
27	Informations relatives aux variations des capitaux propres
28	Discussion sur les actions futures à créer par droits de souscription ou conversion d'obligations ou par modification du nombre d'actions.
29	Informations relatives aux dettes financières
30	Tableau de financement de l'exercice
31	Tableau des flux de trésorerie
32	Présentation des informations relatives au montant des dividendes
33	Valeur nominale, actions détenues par l'entreprise
34	Faits marquants de l'exercice (résultat exceptionnel)
35	Informations relatives aux impôts

36	Informations relatives aux subventions publiques et aide publique présentées au bilan ou au compte de résultat.
37	Informations relatives aux coûts d'emprunt (méthode comptable utilisée ou montant total)
38	Informations relatives aux actifs et passifs financiers en juste valeur
39	Opinion des Commissaires aux Comptes (audit) sur le rapport du président du conseil d'administration, des comptes
<b>IV</b>	<b>Éléments sur les perspectives de développement et les prévisions de l'entreprise :</b>
40	Discussion sur les perspectives et orientations stratégiques.
41	Actions engagées pour la réalisation des objectifs et à engager dans les années futures
42	Présentation des prévisions relatives aux recherches et au développement.
43	Présentation des provisions relatives aux engagements de retraite et autres avantages du personnel
<b>V</b>	<b>Référentiel, principes et méthodes comptables adoptés</b>
44	Indication du référentiel national ou international
45	Informations relatives aux principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers
46	Informations relatives aux traitements des stocks
47	Informations relatives aux dépréciations d'actifs et de passifs
48	Explication et valorisation des conséquences des changements de méthode éventuels
<b>VI</b>	<b>Informations segmentées</b>
49	Informations segmentées par secteur d'activités (chiffre d'affaires ou produits ...)
50	Informations segmentées par zones géographiques (chiffre d'affaires ou résultat d'exploitation ...)

<sup>1</sup>Hiba Imene ZIANI, L'impact des normes comptables internationales IAS/IFRS sur les banques en Algérie, thèse pour l'obtention du diplôme de magistère en science de gestion, Ecole Supérieure de commerce, Alger,2008/2009 ,p26.

<sup>2</sup> International financial reporting standards (IFRS), 2006,P.23.

<sup>3</sup> Robert OBERT,Le nouveau cadre conceptuel de l'IASB, Revue Française de Comptabilité, N°439 Janvier2011,p.2.

<sup>4</sup>Journal officiel de l'Union Européenne, règlement (ce) no 1126/2008 de la commission du 3 novembre 2008, p08.

<sup>5</sup>Journal officiel de l'Union Européenne, op-cit, p 08.

<sup>6</sup> Boualem KHACEF, HADDOU Fatah, étude de la norme IAS1 ; présentation des états financiers, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de DESS comptabilité et finance, 2012,p.02.

<sup>7</sup> Consulté 25 §,26§,30§, ), International financial reporting standards (IFRS),op.cit -p.35-38.

<sup>8</sup>Consulté § 37,§38, International financial reporting standards (IFRS),op.cit,p.42.

- <sup>9</sup>C.Maillet-Boudrier,A.Le Manh C.Maillet-Baudrier, A.Le Manh, Normes comptables internationales IAS/IFRS, édition Foucher, Paris,2006,p.10,p25 .
- <sup>10</sup>Art 03,Loi n° 07-11 du 15 Dhou El Kaada 1428 correspondant au 25 novembre 2007 portant système comptable financier , Journal Officiel de la République Algérienne N° 74 .
- <sup>11</sup> Achour KETTOUCHE, revue des économies nord Africaines, revue scientifique, périodique, spécialisée, approuvée N°6, université Hassiba Ben Bouali ,Chlef, Algérie, 2009,p291.
- <sup>12</sup>Journal Officiel de la République Algérienne n° 19 relatif au système comptable financier, 25 mars 2009, p.40.
- <sup>13</sup>Journal Officiel de la République Algérienne op-cit,p.40 .
- <sup>14</sup>Idem,p23.
- <sup>15</sup>Belletante, B. (1992). *La Bourse : son fonctionnement et son rôle dans la vie économique*. Collection J. Brémond,Hatier, Paris. Page 169.
- <sup>16</sup>Hauteceur p-c, marchés financiers et développement économique : une approche historique, regards croisé sur l'économie 2008/1,N 3,P.159-172.
- <sup>17</sup> F.MATTART:” finances et développement une approche historique » ; Ed Cujas, 1974 ;Ati A. et Zghdoudi Khemaïes , p10.
- <sup>18</sup>Adapté ,Van Agtmeal, A.W.(1984).Emerging securities markets.Euromeney publications limited, london.p 5.
- <sup>19</sup>Van Agtmeal,ibid.
- <sup>20</sup>**Karim MHEDHBI**,Analyse de l'Effet de l'Adoption des Normes Comptables Internationales sur le Développement et la Performance des Marchés Financiers Émergents, thèse de doctorat en sciences comptables,l'Institut Supérieur de Comptabilité & d'Administrationdes Entreprises (ISCAE)de l'Université de la Manouba, Tunisie, 2010, p-p 123-125.
- <sup>21</sup> BERTIN ( E), GODOWSKI ( C), KHELASSI ( R) : Manuel Comptabilité et audit , BERTI Editions, Alger, 2013, P438.
- <sup>22</sup> LI Li : l'offre d'information volontaire par internet des entreprises françaises, thèse pour l'obtention du titre de docteur en sciences de gestion, Université Paris Est, mai 2011 P.10.
- <sup>23</sup>Ibid, P.11.
- <sup>24</sup>Jensen, M. C. et Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: managerial behaviour, agency costs and ownershipstructure. *Journal of Financial Economics*, 3, 305-360.
- <sup>25</sup> Eng, L. L., Hong, K. F. et Ho, Y. K. (2001). The relation between financial statements disclosures and the cost of equity capital of Singapore firms. *Accounting Research Journal*, 14 (1), 35-48.
- <sup>26</sup> Botoson, C. A. (1997). Disclosure level and the cost of equity capital. *The Accounting Review*, 72 (3), 323-349.
- <sup>27</sup> Eaton, T. V., Nofsinger, J. R. et Weaver, D. G. (2007). Disclosure and the cost of equity in international crosslisting. *Review of Quantitative Finance and Accounting*, 29, 1-24.
- <sup>28</sup> Bushman, R. M. et Smith, A. J. (2001). Financial accounting information and corporate governance. *Journal of Accounting and Economics*, 32, 237-333.